

Genève, le 12 mai 2020

*Aux représentant-e-s des médias*

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### Évaluation de la protection du patrimoine

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Mardi 19 mai 2020 à 9 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

La politique publique de protection du patrimoine vise à assurer la transmission d'un patrimoine contribuant à l'identité du canton et à la qualité de vie de ses habitants. Cette protection prend la forme de mesures garantissant la conservation des objets importants (monuments, bâtiments et sites) qui ne peuvent être détruits et dont l'éventuelle transformation doit être effectuée de manière à conserver leur intérêt.

Dans le canton de Genève, l'expansion démographique et la valeur élevée des terrains constructibles accentuent le risque de voir disparaître notre patrimoine. De plus, pour préserver les surfaces agricoles, la Confédération demande au canton de « construire la ville sur la ville ». Cette densification touche particulièrement les quartiers de la périphérie urbaine, notamment les quartiers de villas anciennes.

La Cour des comptes a souhaité évaluer dans quelle mesure l'État protégeait le patrimoine dans un tel contexte. Cette évaluation touche trois domaines : la sensibilisation des propriétaires aux valeurs de la protection patrimoniale, l'efficacité des mesures de protection ainsi que la complémentarité des politiques publiques de protection du patrimoine et d'aménagement du territoire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE  
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :  
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)